

# Une démarche unitaire pour sauver le CASCIE ("CI-ORTF")

Le vendredi 23 janvier, le CASCIE (Comité d'Activités Sociales et Culturelles Inter-Entreprises, ex-CI-ORTF) a renouvelé son bureau. La totalité des membres du bureau précédent a été remplacée.

Le bureau du CASCIE est désormais formé par :

- Marc Taubert (SNJ, France Télévisions), secrétaire ;
- Ronan Mahé (CGT, Radio France), secrétaire adjoint ;
- Christophe Bailleau (CFDT, France Télévisions), trésorier ;
- Benoît Rouquette (CFDT, INA), trésorier adjoint.

Cette élection intervient dans un climat lourd au sein du CASCIE, instance abîmée par des conflits sociaux et des publications (rapports, articles...) souvent sévères sur sa gestion.

À ces problèmes internes s'ajoutent des attaques extérieures, venues des employeurs de l'audiovisuel public, qui verraient plutôt d'un bon œil la dissolution de l'instance. La direction de Radio France a ainsi décidé de ne plus verser sa contribution financière annuelle, qui représente près d'un tiers du budget total, mettant en péril l'existence même du CASCIE.

Le SNJ est engagé dans l'intersyndicale qui conteste, notamment devant les tribunaux, cette décision de Radio France. Nous nous battons ensemble pour éviter l'éclatement du CASCIE et la disparition des œuvres sociales et offres de vacances du "CI-ORTF", qui bénéficient depuis des décennies à des milliers de salariés de l'audiovisuel public, ainsi qu'à leurs familles.

Cette menace est, hélas, loin d'être un fantasme aujourd'hui. C'est aussi pour cela que le SNJ, absent depuis des années du bureau de l'instance, a décidé de s'y impliquer à nouveau, dans une démarche unitaire avec la CFDT et la CGT.



Ce travail collectif est une lourde tâche. Il devra se faire dans le respect de chacun, mais aussi dans la reconnaissance du pluralisme syndical. L'implication du SNJ ne vaut évidemment pas quitus des gestions précédentes, et notre organisation souhaite que toute la lumière soit faite sur les défaillances constatées et les affaires judiciaires des dernières années.

Ce sera un préalable délicat, mais nécessaire, à la reconstruction de liens de confiance entre l'ensemble des salariés du CASCIE et les organisations syndicales de l'audiovisuel public. Le renouvellement à 100 % des membres du bureau est un signe en ce sens.

Le combat pour la survie du CASCIE et de ses principes mutualistes et solidaires, le SNJ a choisi de ne pas le regarder de loin. Notre syndicat, avec d'autres, sera désormais en première ligne.

Nous souhaitons bonne chance aux élus du nouveau bureau, qui vont désormais travailler avec l'équipe salariée du CASCIE pour préserver ses missions. Ils peuvent tous compter sur notre soutien.

Nous croyons au principe, affirmé depuis 50 ans, d'œuvres sociales mutualisées entre les différentes entités de l'audiovisuel public. Nous faisons aujourd'hui le choix de le défendre au sein d'un collectif intersyndical renouvelé, au service des salariés de France Télévisions, de Radio France et de l'INA.

Paris, le 3 février 2026